



communiqué

Date Le 19 janvier 1988

Nº 019

Pour publication

CONCLUSION D'UN ACCORD SUR LE TRANSPORT AÉRIEN ENTRE LE CANADA ET L'ARABIE SAOUDITE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Transports, l'honorable John C. Crosbie, ont annoncé aujourd'hui qu'un accord bilatéral sur le transport aérien avait été conclu entre les gouvernements du Canada et du Royaume d'Arabie saoudite.

L'accord permettra des services réguliers entre les deux pays. La société de transport aérien désignée de l'Arabie saoudite pourra desservir Montréal via New York depuis n'importe quel point de son propre territoire. De son côté, la société de transport aérien désignée du Canada pourra desservir Djeddah via Le Caire depuis n'importe quel point au Canada.

Les deux ministres se sont dits satisfaits de la conclusion de cet accord. M. Clark a fait observer qu'une liaison aérienne directe entre les deux pays ne peut que renforcer les liens commerciaux et diplomatiques de plus en plus étroits qui unissent les deux pays.